



Monsieur Bruno MOUSSET  
DG Pôle Amont  
LDC  
Plérin le 16/ 03/2022

Objet : rencontre éleveurs à Plérin le 23 mars 2022.

Monsieur Mousset,

Notre mission de représentativité de l'ensemble des agriculteurs du département ainsi que notre souci de construire des espaces de dialogue et de concertation face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer nous ont amené à proposer l'organisation d'une réunion des producteurs de volailles face aux nombreux questionnements qu'ils se posent.

En effet, comme évoqué dans notre correspondance mail du 22 février 2022, beaucoup d'interrogations se font jour, notamment sur l'équilibre des contrats dans lesquels les producteurs se sont engagés. Pour un bon nombre d'entre eux, ces contrats ne permettent pas de construire une dynamique positive dans laquelle ils pourraient se projeter. Et pourtant il s'agit d'une filière pour laquelle des perspectives de marché existent réellement. Cet état de fait génère beaucoup de frustrations chez les éleveurs quand ce n'est pas une remise en cause de la poursuite de l'activité. D'autre part, le mode de contractualisation dans lequel ils sont engagés pénalise l'expression à titre individuel des éleveurs ce qui renforce notre rôle d'interface afin d'initier un réel dialogue.

Les évènements sanitaires (extension de la grippe aviaire au grand ouest) et géopolitiques (conflit Ukrainien) actuels ne font qu'exacerber cette situation où le producteur subit les évènements. Même si construire des perspectives et une stratégie dans ce contexte apparaît extrêmement délicat, partager les inquiétudes et préoccupations pour tracer ensemble un chemin d'avenir apparaît d'autant plus nécessaire.

L'échange, prévu le 10 mars puis, envisagé le 23 mars, est une nouvelle fois remis en cause. Nous sommes conscients de la situation sanitaire tendue qui exige des règles de biosécurité stricte. Pour autant, nous faisons le choix de maintenir cette réunion où les éleveurs, à l'échelle régionale, sont conviés. Acteur majeur et incontournable de la filière volaille en France, votre présence serait un signe fort à l'égard des producteurs quant à une volonté commune de construire un avenir partagé. De la même façon, la présence des groupements est souhaitée afin de s'extraire d'un discours non constructif où la responsabilité est reportée sur les absents.

Pour tenir compte de la situation sanitaire actuelle, des règles de biosécurité seront mise en place en amont de la salle (Chambre d'Agriculture – Plérin – 22).

Les sujets abordés porteront, outre un point factuel mais nécessaire sur le contexte actuel cité ci – dessus, sur :

- L'équilibre des contrats,
- Les engagements évolutifs auxquels les producteurs sont tenus de souscrire pour répondre aux évolutions du marché,

## Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Côtes d'Armor

---

- L'augmentation significative et durable (notamment pour l'énergie) des charges d'exploitation, leur indexation la plus objective possible sur les bases de la loi Egalim.
- Les durées de vide sanitaire variables et supérieures qui dégradent le schéma financier du projet d'exploitation,
- La reconnaissance de la réalité des coûts des producteurs et sa prise en compte dans la valorisation du produit,
- La pression morale lourde chez les éleveurs,
- Les modifications quasi-unilatérales que vous appliquez

Tous ces éléments font que la réunion que nous avons programmée ensemble se tiendra impérativement même en votre absence car l'urgence est bien là. L'intermédiation de la Fdsea ne pourra remplir son rôle si LDC applique la politique de la chaise vide. Alors qu'au contraire, votre présence autour de la table sera perçue comme une marque de considération par l'ensemble des éleveurs.

RDV jeudi 23 mars 2022 – 20 heures – Chambre Agriculture des Côtes d'Armor à Plérin

Restant à votre disposition,

Cordialement

**Philippe CHERDEL**

Secrétaire Général FDSEA 22

06 77 13 35 75

Philippe.cherdel@wanadoo.fr